

Commission de l'agriculture, des  
pêcheries, de l'énergie et des  
ressources naturelles

Déposé le : 5 MAI 2015  
No : CAPERIN - 055  
Secrétaire : R. L. V.

Québec, le 4 mai 2015

L'honorable Gerry Ritz  
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire  
1341, chemin Baseline  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0C5

Monsieur le Ministre Ritz,

Le résultat des négociations commerciales entre les pays membres du Partenariat transpacifique (PTP) est d'une importance capitale tant pour le Québec que pour l'Ontario. Nos deux provinces appuient l'objectif poursuivi par l'entremise de ce partenariat, soit l'amélioration de l'accès au marché des biens et services.

L'Ontario et le Québec continuent à travailler de concert, de même qu'avec les acteurs de l'industrie, pour relever les défis et saisir les occasions engendrées par les accords commerciaux internationaux. Toutefois, nos deux gouvernements vous demandent de vous assurer qu'un tel accord est dans le meilleur intérêt de nos provinces.

En effet, nous sommes préoccupés par ce que la presse a rapporté du discours du premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, devant l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, au cours duquel la question de la gestion de l'offre a été abordée, où il a évoqué des choix difficiles pour le Canada dans le contexte des négociations du PTP. En particulier, il a affirmé que « le Canada ne peut, seul, empêcher un accord qui lui déplaît ».

Les négociations portent sur de nombreux sujets, dont celui de nos secteurs d'activité soumis à la gestion de l'offre. Le 22 novembre 2005, vous et votre parti avez soutenu, à la Chambre des communes, une motion sur le commerce international. Celle-ci demandait, entre autres éléments, « qu'au terme de la présente ronde de négociations, le Canada obtienne des résultats faisant en sorte que les secteurs sous gestion de l'offre ne soient soumis à aucune réduction des tarifs hors contingent, ni à aucune augmentation des contingents tarifaires ».

En ce qui a trait aux négociations du PTP, nos deux gouvernements vous incitent fortement à reconnaître l'importance de la gestion de l'offre et souhaitent savoir si vous avez toujours l'intention de maintenir votre position antérieure, qui consiste à soutenir les piliers clés de ce système. Nos deux gouvernements appuient le maintien de la gestion de l'offre dans son intégralité et vous pressent de prendre les mesures nécessaires pour défendre et maintenir ce système qui bénéficie à la fois aux producteurs et aux consommateurs.

Une réponse rapide de votre part concernant l'avenir de la gestion de l'offre serait la bienvenue.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre Ritz, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PIERRE PARADIS  
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et  
de l'Alimentation

L'HONORABLE JEFF LEAL  
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et  
des Affaires rurales de l'Ontario